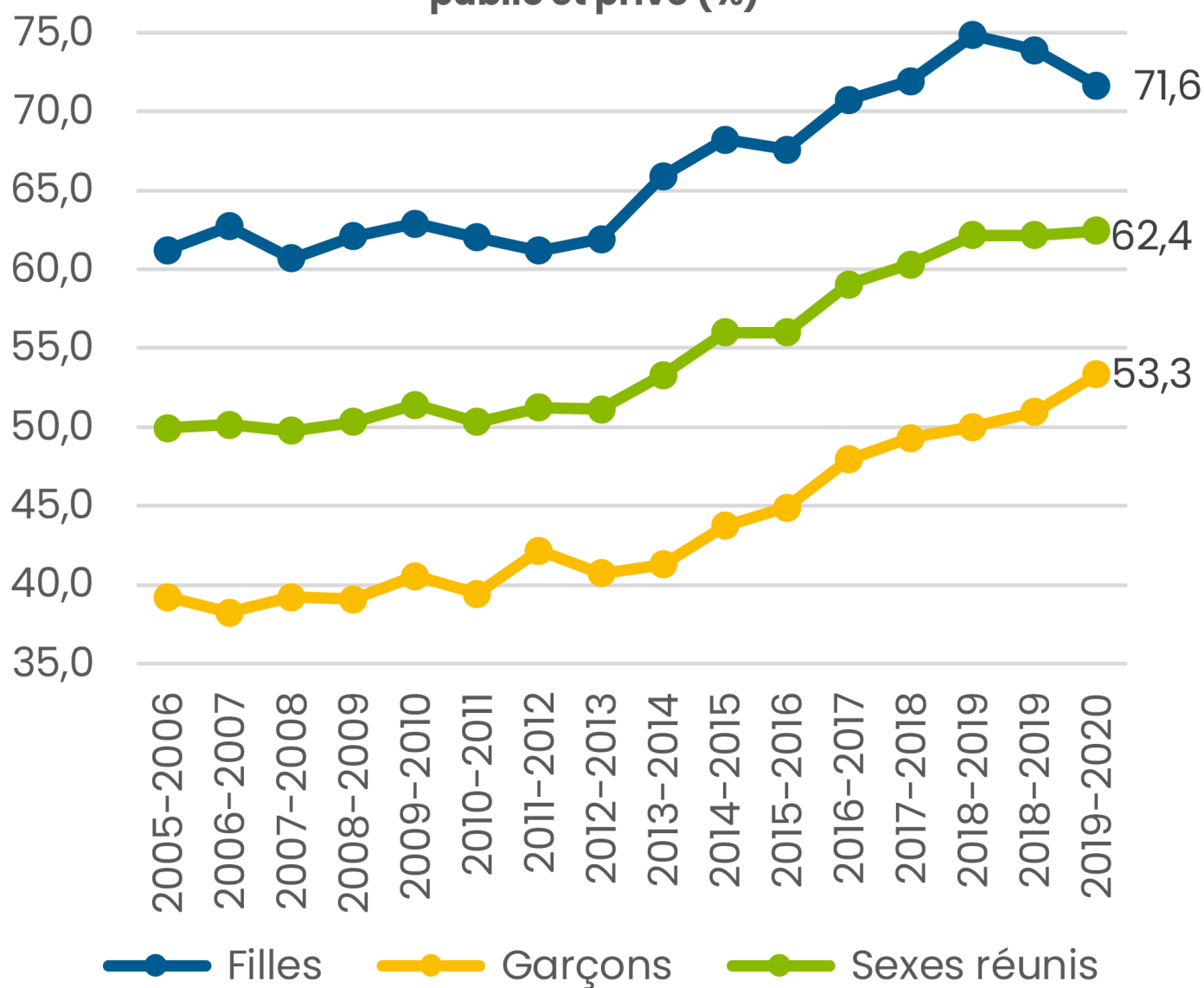


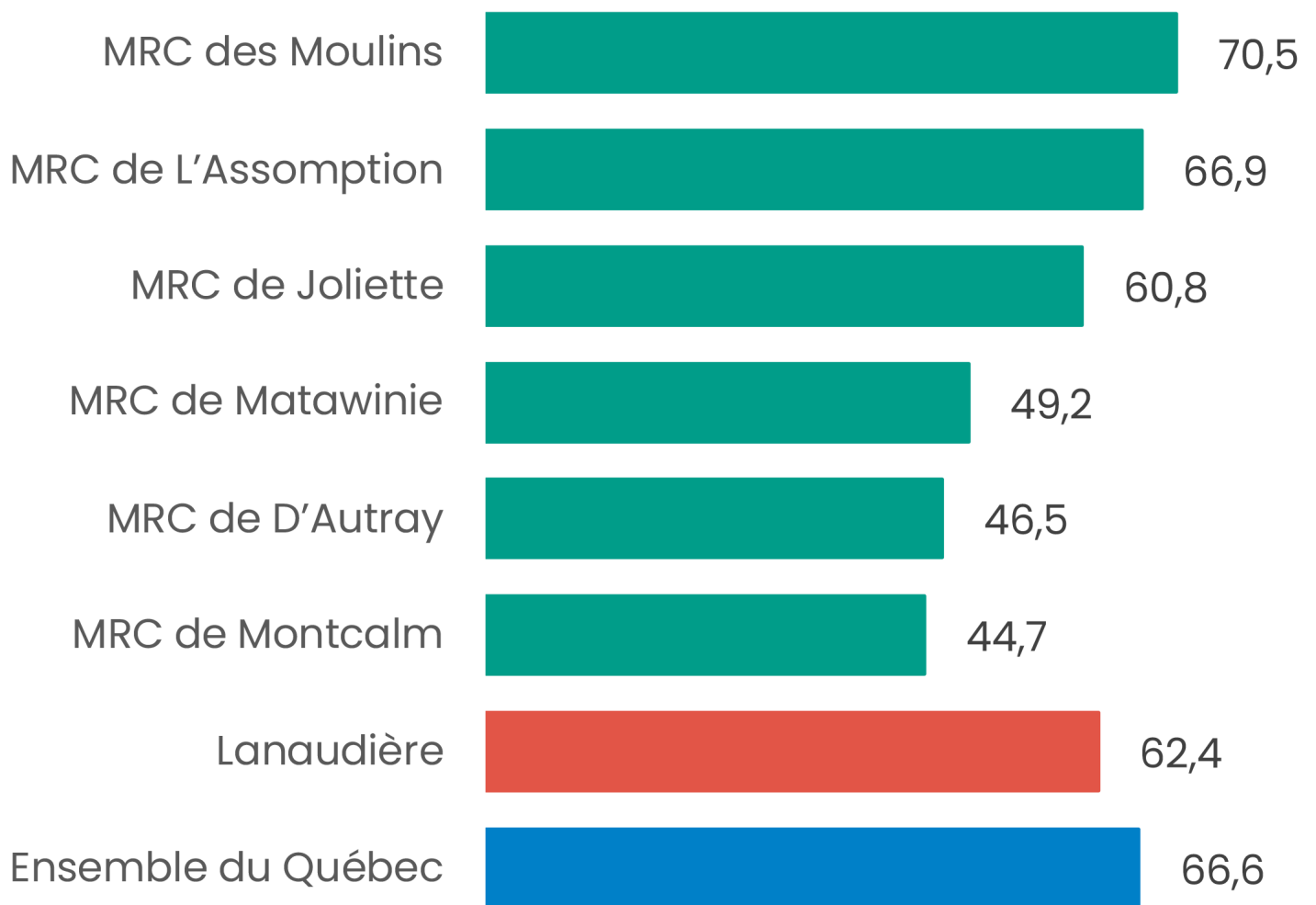
Accès aux études postsecondaires

En 2019-2020, **62,4 %** des élèves lanadois de moins de 20 ans ont accédé aux études collégiales¹.

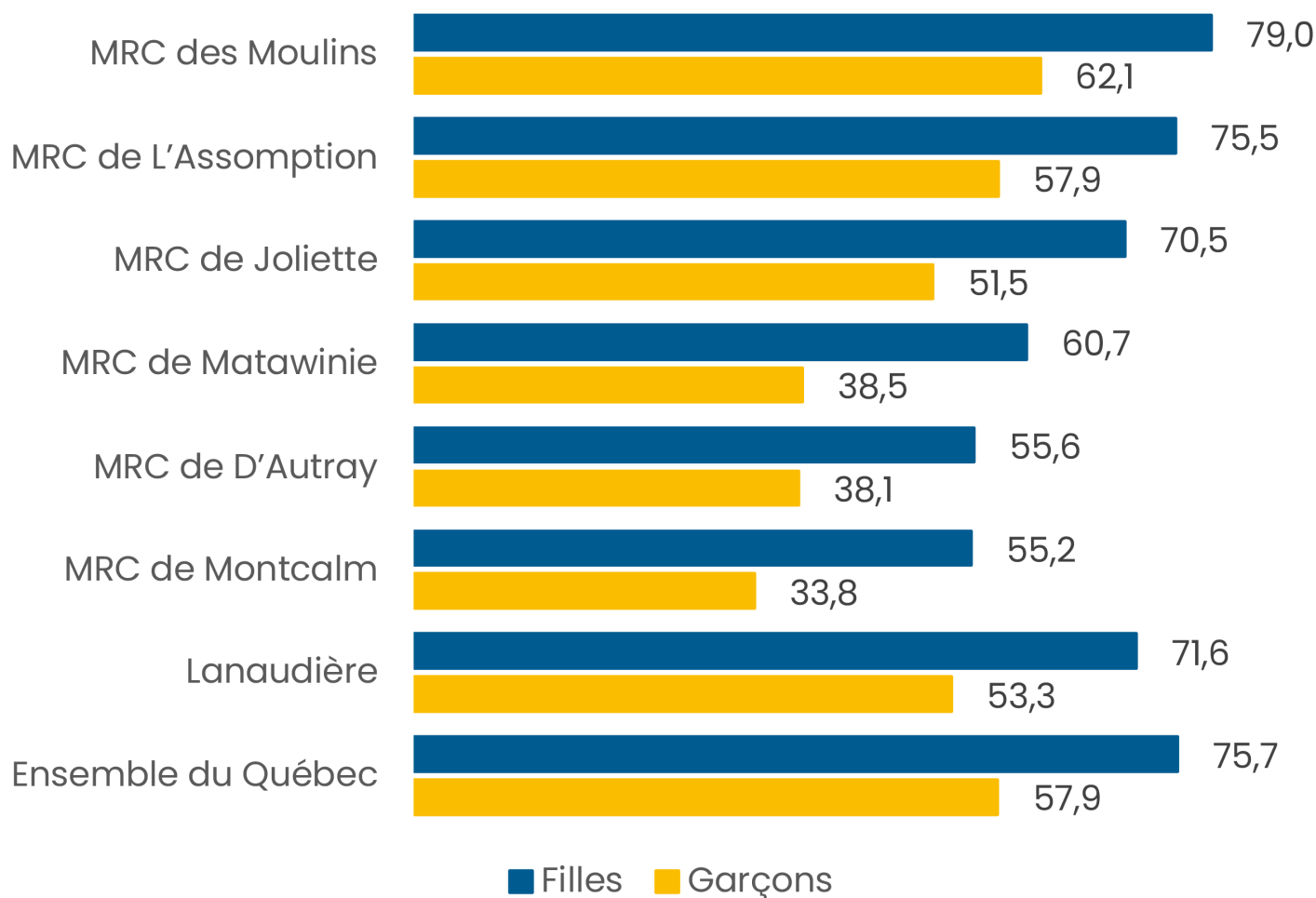
Évolution du taux d'accès aux études collégiales des élèves de moins de 20 ans de Lanaudière, réseaux public et privé (%)



Taux d'accès aux études collégiales des élèves de moins de 20 ans selon le territoire, sexes réunis, réseaux public et privé, 2019-2020 (%)



Taux d'accès aux études collégiales des élèves de moins de 20 ans selon le territoire et le sexe, réseaux public et privé, 2019-2020 (%)



Faits saillants

Le taux d'accès aux études collégiales (sexes réunis) est en hausse marquée depuis 2011-2012. L'écart lanaudois entre les sexes demeure cependant très important en 2019-2020 (plus de 18 points de pourcentage, à l'avantage des filles). Or, une légère baisse du taux d'accès chez les filles se dessine depuis deux ans, compensée toutefois par la hausse presque constante du taux des garçons depuis 2011-2012. À l'échelle des MRC, deux territoires (Les Moulins et L'Assomption) font mieux que la moyenne québécoise, tandis que les MRC de Lanaudière-Nord affichent des taux d'accès significativement inférieurs au reste du Québec; ces différences étant encore plus grandes auprès des garçons.

Explication et analyse

Le taux d'accès aux études collégiales des élèves de moins de 20 ans est mesuré en calculant la proportion des élèves d'une cohorte ayant accédé aux études collégiales dans un établissement scolaire québécois, public ou privé, au plus tard sept ans après leur entrée au secondaire, et ce, peu importe le diplôme poursuivi. Bien que les conditions d'admission à un programme d'études collégiales soient multiples², il est possible de constater un lien entre la diplomation au secondaire et l'accès aux études collégiales. En effet, de façon générale, plus les taux de diplomation et de qualification sont élevés, plus les taux d'accès aux études collégiales augmentent³.

Le réseau collégial a vu le jour au Québec avec la grande réforme de l'éducation des années 1960 afin d'assurer, au plus grand nombre possible d'étudiants qui en ont les aptitudes, l'opportunité de poursuivre des études plus longues et de meilleure qualité (p. 118)⁴. En plus d'offrir aux étudiants l'accès à une formation supérieure de qualité, les cégeps représentent des milieux de vie grâce à leur offre d'activités socioculturelles, communautaires et sportives et sont des acteurs clés de la vitalité économique et du dynamisme des communautés.

L'enseignement collégial a joué un rôle important dans la hausse de l'accès aux études postsecondaires que le Québec a connue dans les quarante dernières années⁴. Toutefois, cette hausse s'accompagne d'un récent assouplissement des conditions d'admission⁵. Quant à l'accès géographique, malgré la présence d'établissements répartis presque partout dans la province, certaines inégalités subsistent⁵. D'autres inégalités d'accès sont également présentes dans les cégeps « [...] au regard de multiples critères tels que la scolarité et les revenus des parents [...], l'immigration ou le handicap » (p. 12)⁶, bien que celles-ci soient moins fortes qu'à l'université.

La région de Lanaudière compte trois établissements collégiaux sur son territoire, soit les trois collèges constituant le Cégep régional de Lanaudière (Joliette, L'Assomption et Terrebonne). L'éloignement d'un cégep apparaît comme un facteur contribuant à abaisser les possibilités d'accès aux études postsecondaires⁷, en particulier pour les étudiants de première génération; ceux dont ni le père ni la mère n'a fréquenté un établissement d'enseignement supérieur⁸. De plus, le fait de devoir se déplacer (migrer ou navetter) pour étudier dans une institution collégiale « [...] est un facteur qui influence la réussite, la persévérance et la diplomation des étudiants » (p. 143)⁹.

D'autres recherches tendent aussi à démontrer que les jeunes qui habitent dans une MRC éloignée d'un cégep ont moins de chance d'obtenir un diplôme ou une qualification au secondaire¹⁰. À cet effet, les distances moyennes plus élevées entre le lieu de résidence et le cégep le plus proche représentent un défi supplémentaire

pour les jeunes des MRC de Montcalm, de D’Autray et de Matawinie¹¹.

Pour terminer, en ce qui concerne l’accès à l’université, soulignons que les jeunes lanadois ont la possibilité de suivre une formation universitaire dans la région grâce à la présence des campus universitaires de l’UdeM, de l’UQTR et de l’UQAM. Bien que l’offre de programmes se développe depuis la mise en place du Centre régional universitaire de Lanaudière, celle-ci reste encore limitée à l’heure actuelle. Par conséquent, plusieurs étudiants font le choix de s’inscrire dans les universités des régions avoisinantes. Cependant, le taux d’accès aux études universitaires des jeunes lanadois n’est pas un indicateur présentement disponible.

Autres fiches qui pourraient vous intéresser

- [Diplomation et qualification au secondaire](#)
- [Diplomation au postsecondaire](#)
- Motivation et engagement (à venir)

Notes et références

1. Les données portant sur l’accès aux études collégiales proviennent du ministère de l’Enseignement supérieur, compilées dans la plateforme CartoJeunes développée par ÉCOBES – Recherche et transfert du Cégep de Jonquière et accessible à l’adresse <http://www.cartojeunes.ca/>.
2. Pour être admissible à un programme d’études conduisant au diplôme d’études collégiales (DEC), l’élève doit satisfaire l’une ou l’autre de ces conditions : détenir un diplôme d’études secondaires (DES); détenir un diplôme d’études professionnelles (DEP) avec certaines exigences concernant la réussite de matières de 4^e et 5^e secondaire; avoir une formation et une expérience jugées suffisantes par le collège; ou devoir accumuler six unités ou moins pour l’obtention d’un DES. Pour être admissible à un programme d’études conduisant à une attestation d’études collégiales (AEC), l’élève doit répondre à l’une des conditions suivantes : avoir interrompu des études à temps plein ou avoir poursuivi des études postsecondaires pendant au moins deux sessions consécutives (une combinaison d’interruption des études et d’études postsecondaires est acceptée); détenir un DEP; et faire l’objet d’une entente conclue entre l’établissement et un employeur ou bénéficiaire d’un programme gouvernemental. <https://www.quebec.ca/education/cegep/etudier/admission>

3. Il s'agit d'une observation des données à l'échelle provinciale. En effet, on remarque une corrélation assez forte entre le taux de diplomation et de qualification au secondaire et le taux d'accès aux études collégiales ($R^2 = 0,68$). Toutefois, il ne s'agit pas d'une relation de causalité; d'autres facteurs influencent le taux d'accès aux études collégiales.
4. Dorais, S. (2013). Le cégep, instrument privilégié de la démocratisation de l'éducation au Québec. Dans P. Chenard, P. Doray, E.-L. Dussault et M. Ringuette (dir.), *L'accessibilité aux études postsecondaires : un projet inachevé* (p. 117-132). Presses de l'Université du Québec.
https://extranet.puq.ca/media/produits/documents/2450_9782760536654.pdf
5. Fédération des enseignantes et enseignants de cégep. (2021). *Reprendre le chemin de l'égalité des chances* : document de réflexion dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur.
https://fec.lacsq.org/wp-content/uploads/2021/03/2021-149_BrochReussite_FEC_E4.pdf
6. Conseil supérieur de l'éducation, 2016, cité dans Fédération des enseignantes et enseignants de cégep. (2021). *Reprendre le chemin de l'égalité des chances* : document de réflexion dans le cadre du Chantier sur la réussite en enseignement supérieur. https://fec.lacsq.org/wp-content/uploads/2021/03/2021-149_BrochReussite_FEC_E4.pdf
7. Veillette, S., Perron, M., Hébert, G., Munger, C. et Thivierge, J. (1993). *Les disparités géographiques et sociales de l'accessibilité au collégial : étude longitudinale au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Groupe ÉCOBES, Cégep de Jonquière.
<https://ecobes.cegepjonquiere.ca/media/tinymce/Publication-Education/disparitesgeo.pdf>
8. Bonin, S., Duchaine, S. et Gaudreault, M. (2015). *Portrait socioéducatif des étudiants de première génération*. Projet interordres sur l'accès et la persévérance aux études supérieures des étudiants de première génération.
https://www.uquebec.ca/reseau/fr/system/files/documents/memoires_avis_rapports/portrait_epg_faits_saillants.pdf
9. Richard, É. (2017). *La mobilité pour études collégiales : enquête provinciale. Rapport de recherche PAREA*. Campus Notre-Dame-de-Foy. <https://www.cndf.qc.ca/wp-content/uploads/2020/11/la-mobilite-pour-etudes-collegiales.pdf>
10. Gaudreault, M., Morin, I., Simard, J-G., Perron, M. et Veillette, S. (2018). Les facteurs territoriaux de persévérance et de réussite scolaires au Québec. *Les Sciences de l'éducation – Pour l'Ère nouvelle*, 51(3), 37-60.
<https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2018-3-page-37.htm>

11. Gaudreault, M. M., Perron, M., Veillette, S., Simard, J.-G. et Morin, I. (2020). *Soutenir l'action des communautés par une connaissance renouvelée des facteurs territoriaux associés à la diplomation au secondaire à l'échelle des MRC du Québec*. Les éditions du GRIR.

https://cartojeunes.ca/donnees/media/fichiers/FacteursTerritoriauxDiplomationSecondaire_GaudreaultEtColl_2020_VersElect.pdf

Précédente

Suivante